

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

---

RELATIVE AU RENFORCEMENT DE LA SÛRETÉ DANS LES TRANSPORTS - (N° 134)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL236

présenté par  
M. Gouffier Valente, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« dans »

le mot :

« vers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.